

FICHE 2 : Simplification d'écriture

Révisions des règles de simplification d'écriture :

Conventions : Dans une expression littérale, le symbole opératoire « \times » est facultatif entre :

- deux lettres,
- une lettre et une parenthèse,
- un nombre et une lettre,
- un nombre et une parenthèse,
- deux parenthèses.

Exercice 1

Simplifier l'écriture des expressions suivantes :

$$a \times b = \dots\dots\dots$$

$$5 \times a = \dots\dots\dots$$

$$a \times 2 = \dots\dots\dots$$

$$a \times a = \dots\dots\dots$$

$$a \times a \times a = \dots\dots\dots$$

$$A = 5 \times c + d \times e =$$

$$B = x \times x \times x + x \times 3 =$$

$$C = 1 \times c + 0 \times d + e \times e =$$

Exercice 2

Recopier chaque expression en supprimant le signe \times quand c'est possible :

a. $5 \times (3 + 4)$ devient

b. $9 \times a + 6 \times b$ devient

c. $(7,2 - 6,9) \times 2,5$ devient

d. $a + b + a \times b$ devient

e. $(a + b) \times (a - b)$ devient

f. $a \times (b + c) \times (x + y)$ devient

g. $2 \times \Pi \times R$ devient

h. $4 \times a \times b$ devient

i. $3 \times a \times a \times b$ devient

j. $\Pi \times R \times R$ devient